Gouvernance partagée : la solution pour une politique du sport efficace

Publié le 23 avril 2018

Vendredi dernier, la ministre des sports Laura Flessel et Denis Masseglia, président du Comité national olympique et sportif français, ont dévoilé les contours de la nouvelle gouvernance du sport en France.

Le Medef salue ces orientations qui s'inscrivent dans la continuité des nombreuses actions mises en place depuis plus de 10 ans et des liens privilégiés avec le Comité national olympique et sportif français et le ministère des sports.

Au-delà de l'organisation des Jeux olympiques de 2024, les défis de ces prochaines années sont nombreux et seul un travail collaboratif et collectif entre toutes les parties prenantes (Etat, collectivités, mouvement sportif et monde économique) permettra d'y répondre. Développer les infrastructures, démocratiser la pratique du sport, développer le sport en entreprise, accompagner les sportifs de haut niveau, stimuler la recherche et l'innovation… autant d'enjeux qu'il nous faudra relever ensemble.

Ces annonces sont issues de la concertation en faveur d'une gouvernance du sport rénovée, à laquelle le Medef participe activement. Certaines orientations commencent à voir le jour, notamment celle d'une stratégie et d'une gouvernance pérennes et partagées, bénéfiques pour nos fédérations sportives, nos sportifs ainsi que nos entreprises.

Le succès de cette nouvelle gouvernance dépendra de la capacité de chacun à mettre en place une relation qui repose sur des droits et des devoirs partagés.

Enfin, le Medef estime indispensable l'élaboration de règles communes, garantes des valeurs et des intérêts économiques, sociaux et sociétaux de chacun des acteurs.

